



SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 septembre 2018

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ NOS PEINES

C'est avec beaucoup de tristesse que le District de Lyon et du Rhône de Football a été informé par le club de l'**Avenir Sportif de GENAY** du décès de Monsieur **Jacques KLAUSS** Président d'Honneur de son association.

Jacques KLAUSS dit **Jacky** a tenu les rênes en tant que Président du club pendant 26 ans.

Pascal PARENT Président du District de Lyon et du Rhône de Football et membre du COMEX de la FFF, **les membres du Comité Directeur, les membres des commissions et les salariés** du DLR présentent leurs sincères condoléances à sa famille et au club de l'AS GENAY.

➡ INVITATION

Michel RANTONNET maire de Francheville, **Arielle PETIT** Adjointe aux sports, **Philippe SADOT** Conseiller municipal délégué aux sports invitent le District de Lyon et du Rhône de Football à l'ouverture des terrains de foot du Parc Sportif de Francheville qui se déroulera le **samedi 15 septembre 2018 à 11h00** au parc sportif 19 rue de la gare à Francheville.

Pascal PARENT Président du District de Lyon et du Rhône de Football et membre du COMEX de la FFF vous remercie pour cette sympathique invitation et vous présente ses excuses car il sera en mission FFF ce jour.

Toutefois le DLR sera représenté par **Henri BOURGOGNON** Président de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives et du FAFA.

➡ INFORMATIONS

AMICALE DES HONORAIRES DU DLR

L'Assemblée Générale de l'Amicale de la saison 2017/2018 aura lieu le **samedi 29 septembre 2018 à 9h15** au siège du District de Lyon et du Rhône de Football.

FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Lors de l'AG du 16 juin 2018 à Liergues, M. FOURNET Frédéric (Directeur Départemental Adjoint de la cohésion sociale du Rhône) a évoqué la possibilité pour les associations de faire une demande de financement (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) auprès des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. La date limite de dépôts des dossiers dans le Rhône est jusqu'au 21 septembre 2018.

Nous vous laissons le soin d'en prendre connaissance via le lien suivant : <http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1378>

L'ESPACE ASSOCIATIF DU DEPARTEMENT DU RHONE INFORME

8 formations gratuites dans les domaines comptabilité, juridique, management et informatique sont proposées aux dirigeants et membres d'associations du Département du Rhône.

Nous vous laissons le soin d'en prendre connaissance via le lien suivant : <https://lyon-rhone.fff.fr/simple/lespaceassociatif-du-departement-du-rhone/>

Le **DEPARTEMENT DU RHONE** organise le **dimanche 9 septembre 2018** « Le Sport et Loisir en Fête » au Parc Fourneau de **MORNANT**.

Le **District de Lyon et du Rhône de Football** sera présent à cette journée.

Les thèmes retenus au stand du DLR sont :

Le Football Féminin (La Coupe du Monde 2019 – Le recrutement d'arbitres Féminins



Le FUTSAL et ses compétitions

L'organisation du Football d'Animation dans nos 5 Groupements

Des personnes qualifiées seront présentes sur le stand pour renseigner et documenter les visiteurs sur les thèmes retenus.

LICENCES « DIRIGEANTS »

Après vérification auprès de la Ligue qui est l'unique gestionnaire des licences.

Il est important de savoir que :

La personne qui a une licence « éducateur » peut bénéficier d'une licence « dirigeant » gratuite

La personne qui a une licence « joueur » peut bénéficier d'une licence « dirigeant » gratuite

Le principe est le suivant :

le club rédige via « FOOTCLUB » une demande de licence « dirigeant » pour ces personnes ayant déjà une licence « éducateur » ou « joueur ».

Le prix de la licence « dirigeant » 20,50€ (prix saison 2018/2019) sera imputé au club demandeur par la Ligue cette démarche est obligatoire pour que l'assurance soit prise en compte.

La Ligue créditera à nouveau le prix de la licence « dirigeant » 20,50€ sur le compte du club demandeur.

NOTA IMPORTANT : Le District de Lyon et du Rhône de Football **RECOMMANDE VIVEMENT** aux clubs de son territoire de faire une demande de licence « dirigeant » via FOOTCLUB à toutes les personnes qui ont une fonction et/ou une activité au sein de son association.

Cette démarche est importante pour que ces personnes soient assurées en cas d'incidents ou d'accidents.

Par ailleurs, le DLR mènera dans cette saison 2018/2019 une politique ambitieuse sur le domaine des licences « dirigeant ».